

Le réveil de l'écologie en 7 points

Le 13 avril dernier, l'UDI a pris date pour le réveil de l'écologie. Ce fut l'occasion d'exprimer ses propositions phares et d'annoncer la création de son pôle écologiste.

1. POUR UN VICE-PREMIER MINISTRE CONSACRE A L'ÉCOLOGIE

Le Grenelle de l'environnement a fait ses preuves. Au-delà des polémiques et des postures politiciennes, il doit faire l'objet d'un audit impartial par un grand cabinet international.

L'écologie n'est plus un enjeu de premier plan sous l'actuel gouvernement. Elle doit au contraire redevenir une priorité nationale, par la désignation d'un vice-Premier ministre consacré au développement durable. Ce poste aura ainsi le poids politique et la puissance d'ingénierie pour imposer l'enjeu écologique dans les décisions gouvernementales.

Sitôt ce vice-Premier ministre nommé, il est urgent de rétablir la « gouvernance à cinq » innovante créée par le Grenelle de l'environnement : les ONG, les syndicats, les entreprises, les collectivités territoriales et l'Etat, copilotes de la politique écologique de la France.

2. POUR UNE UNION REPUBLICAINE SUR L'ENJEU ÉCOLOGIQUE

Opposer le développement durable et la croissance économique est une erreur. Il s'agit au contraire d'une formidable opportunité de redémarrage de l'activité en France. Encore faut-il voir dans la « croissance verte » la transition écologique de l'économie tout entière et non pas un secteur restreint d'activités vertes.

L'enjeu écologique engage la survie de notre espèce. Il est donc nécessaire dès à présent de réaliser sur cet enjeu l'union de toutes les forces politiques républicaines et de susciter par l'intermédiaire des médias la mobilisation de toutes les énergies.

3. POUR UN PROGRAMME DE RENOVATION ÉCOLOGIQUE DES BATIMENTS

La facture énergétique appauvrit les Français. En 2013, elle pèse plus de 8% des revenus d'un ménage. L'enjeu écologique se double donc d'une préoccupation sociale.

Réduire la facture énergétique des Français nécessite de grands travaux d'isolation thermique des bâtiments. Sur le modèle de l'ANRU, il faut créer une nouvelle agence nationale consacrée à ces grands travaux.

Une telle agence, apte à mobiliser les forces vives du pays, permettrait de doubler l'objectif de 500 000 logements rénovés par an de l'actuel gouvernement.

4. POUR LA « PLANÈTE MER »

Le Grenelle de la mer a été pionnier d'une France à l'avant-garde de la « Planète Mer ». Il menace cependant d'être laissé à l'abandon par l'actuel gouvernement, alors qu'il devrait être au contraire une priorité nationale.

90% du commerce mondial transite par la mer. Fort de 11 millions de km², le territoire maritime français est le deuxième au monde par sa surface et le seul présent sur les cinq continents.

Le vivier d'emplois de la « croissance bleue » reste à investir. À politiques inchangées, 55 000 emplois seront créés dans le secteur des énergies marines renouvelables d'ici 2030. 5 ans après l'obtention de leur diplôme, le taux de chômage des personnes issues de l'enseignement maritime français est inférieur à 4%.

La mer est notre « nouvelle frontière ». La France grande maritime doit devenir notre aventure humaine collective, au croisement de l'innovation, de la recherche, de la sauvegarde de la biodiversité, de la gestion durable des ressources, de l'aquaculture, de l'industrie navale, des transports, et d'une gouvernance mondiale qui reste à bâtir.

5. POUR LA RENAISSANCE DU PROGRAMME « ENERGIE POUR L'AFRIQUE »

L'un des plus grands périls pour l'écosystème se situe en Afrique. Si le développement de ce continent jeune et de plus en plus dynamique se donne pour moteur des énergies à fortes émissions de gaz à effet de serre, une catastrophe écologique est prévisible.

Pour autant, l'enjeu énergétique bride aujourd'hui le décollage économique de l'Afrique. Le continent atteint déjà 6% de croissance annuelle en moyenne, alors qu'à peine un quart de sa population a accès à l'énergie.

L'initiative Énergie pour l'Afrique a pour but un nouveau partenariat euro-africain répertoriant et soutenant pays par pays, bassin par bassin, les programmes les plus efficaces pour accompagner l'Afrique vers l'autonomie énergétique. Elle périclète cependant à l'heure actuelle.

Ce grand partenariat pour l'accès de l'Afrique à l'énergie, en faveur des énergies propres et renouvelables, doit être relancé d'urgence. C'est à la fois un enjeu écologique, une opportunité économique et un impératif de solidarité.

6. POUR DES OUTRE-MERS A L'AVANT-GARDE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Nos outre-mers ne sont pas les lointaines banlieues de la République. Ils ne doivent donc pas être traités comme tels. La métropole a notamment beaucoup à apprendre de leur expérience en matière de mariage des cultures dans un cadre républicain.

Nos outre-mers souffrent d'un manque d'autonomie énergétique. Ils connaissent des problèmes de fragilité de l'écosystème, la biodiversité y étant par ailleurs souvent florissante. Le taux de chômage y est plus élevé qu'en métropole. Les enjeux économiques et écologiques de l'avenir des ports, de l'aquaculture, du développement durable, y sont vitaux. Ils sont idéalement situés pour abriter la recherche en matière d'énergies marines innovantes.

De fait, nos outre-mers doivent devenir les laboratoires de notre transition écologique et de la « croissance bleue » : l'avant-garde de l'aventure de la « Planète Mer ».

7. L'UDI SE DOTE D'UN POLE ECOLOGIQUE

L'UDI a pour ambition de devenir le premier parti écologiste de France.

Le nouveau pôle écologiste de l'UDI se donne pour buts l'audition de personnalités politiques et d'experts de tous horizons, le développement dans toute la France de cercles locaux « Ecologie UDI » et la tenue d'un blog destiné à faire vivre un débat ouvert sur l'écologie des projets concrets, à la hauteur de l'enjeu.